



ROCHEGUDE Bulletin Municipal



Année 2020



Edito

C'est un bulletin bien différent des autres années que vous découvrez aujourd'hui. Moins de pages, moins d'illustrations, moins de tout car malheureusement nous avons vécu une année unique qui a bouleversé toutes nos certitudes sur son passage. C'est aussi une équipe renouvelée qui s'installe à la Mairie.

Malgré tout au cours des pages de ce bulletin, vous pourrez retrouver les différents travaux effectués sur la commune et revivre les quelques bons moments partagés et appréciés. Au travers des photos vous reconnaîtrez la beauté naturelle de notre commune qui nous a offert dans cette année si particulière un ancrage et un socle fort pour avancer tous ensemble.

« Ce n'est pas parce que la mer est forte que les marins ne prennent pas la mer ». J'aurais peut-être aimé avoir une année de transition plus paisible mais les engagements pris auprès des Rochegudoises et Rochegudois doivent être respectés et le renoncement n'est pas dans ma nature. C'est avec une équipe expérimentée, solide et solidaire que nous avons affronté cette période si particulière. Merci de nous avoir fait confiance.

Le virus a freiné certains de nos projets mais ne les a pas stoppés bien au contraire. Notre but est de faire de Rochegude un village accueillant où il fait bon vivre et de continuer l'action de nos prédécesseurs.

Malheureusement, pendant cette année sept concitoyens ont disparu ainsi que des proches de nos familles.

Ma pensée va vers tous ceux qui ont été touchés par ces disparitions.

Sur une note plus heureuse, trois nouveaux nés sont arrivés dans la commune et officiellement la population de Rochegude est de 253 habitants.

Oublions vite l'année 2020 pour célébrer 2021.

Amicalement,

Patrick DUMAS

Rétrospective

Crue Eclair en Juin 2020. En quelques heures la Cèze monte de plusieurs mètres sous une pluie fine à Rochegude. Il a beaucoup plu en amont. Une vague se forme pour transformer le filet d'eau du début de l'été en une rivière en furie qui recouvrira le Pont Noyé et la plaine agricole pendant quelques heures sans conséquence notable.



Cet épisode classique montre parfaitement la prudence et l'humilité que nous devons avoir envers la nature et les risques d'inondations à Rochegude.

Le 20 Décembre 2020 une crue importante à presque 4m au pont de Tharoux.

Il est important de rappeler que les services de la Mairie doivent être capable de vous joindre rapidement en cas des risques majeurs en particulier ceux liés aux inondations. Il est donc important que vous nous communiquiez si vous le souhaitez naturellement tout changement de numéro de portable ou d'adresse mail. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) impose à la Municipalité une mise en alerte rapide des Rochegudois lors d'alerte locale, régionale. Vous recevrez aussi des messages moins urgents sur les actualités communales à travers ces canaux de communication.

2020 : Annus horribilis (« année horrible » en latin) est l'expression utilisée par la reine Élisabeth II pour qualifier l'année 1992. Elle s'applique parfaitement à 2020.

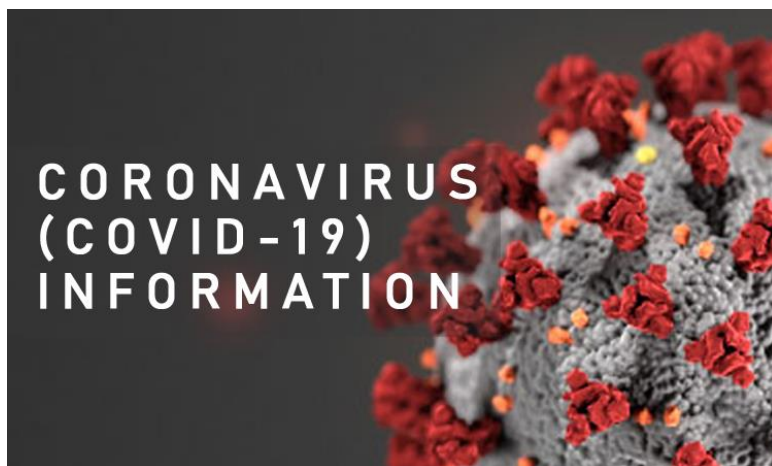
L'année 2020 sera dans les livres d'histoire et restera marquée par la crise sanitaire de la COVID 19.

Dès le mois de Janvier 2020 les inquiétudes concernant le virus COVID 19 apparaissent mais personne ne croit, à ce moment-là, en une pandémie mondiale. Seule la Chine et l'Asie semblent concernées. Malheureusement en quelques semaines le virus se répand comme une trainée de poudre sur la planète entière. Les transports aériens et les flux de voyageurs semblent être les principaux responsables de cette fulgurante diffusion du virus au niveau mondial. Les autorités sanitaires ne connaissent pas bien ce nouveau virus plus virulent « qu'une simple grippe ». La situation sanitaire se dégrade fortement en février et Mars et elle semble dans un premier temps compromettre la tenue des élections municipales.

Après une campagne sanitaire nationale de recommandation des gestes barrières et de la distanciation physique, le premier tour des élections municipales se tiendra normalement le dimanche 15 mars 2020.

La décision d'un confinement au niveau national est annoncée au soir du lundi 16 Mars 2020 par le président de la République, Emmanuel Macron lors d'une adresse à la nation. Le confinement de la population sera une mesure sanitaire du 17 Mars à 12 h au 11 Mai 2020 (55 jours, soit 1 mois et 25 jours) qui s'insère dans un ensemble de politiques de restrictions de contacts humains et de déplacements.

Quelques citoyens viendront passer ce confinement à Rochegude. La solidarité au sein du village s'organisera naturellement pendant cette période « du temps suspendu » pour les courses de premières nécessités. La décision sera prise par la municipalité de distribuer deux masques par personne résidant dans la commune pendant la période « de pénurie des masques ». Viendra ensuite un été sans fête et festivité qui se prolongera par un automne où la pression sanitaire s'accroîtra chaque semaine. Dans son allocution télévisée diffusée le 28 Octobre 2020 Emmanuel Macron annonce le déclenchement d'un 2e confinement national. La deuxième vague est bien là ! Ce confinement est décidé pour une durée d'au moins quatre semaines, avec une réévaluation tous les quinze jours. L'annonce d'un vaccin Pfizer-BioNTech disponible avant la fin de l'année sera une petite éclaircie dans ce second confinement qui semble plus affecter les âmes et pensées des Rochegudois. Le jeudi 10 Décembre, le Premier Ministre annoncera les règles qui entreront en vigueur lors du déconfinement qui débutera le 15 Décembre et s'appliqueront aux fêtes de Noël et du jour de l'an. Un couvre-feu sera mis en place pour ces fêtes de fin d'année avec des consignes de limitations des réunions familiales.



Gestion des chats errants

Anecdotique pour certains, problème sanitaire pour d'autres, toute population de chats doit être contrôlée. Voir des chats en bonne santé déambuler dans nos ruelles est une source de plaisir. Cependant certains propriétaires se laissent vite déborder par la multiplication des portées et abandonnent les chatons ! La Mairie a dû intervenir et trouver une solution en partenariat avec une association de St Ambroix « La Chat'ouille » pour placer et nourrir un nombre important de chats abandonnés cette année. Entre stérilisation et adoption nous espérons avoir réussi à contrôler cette population. Nous remercions aussi les bénévoles qui nourrissent les quelques chats solitaires de la commune.



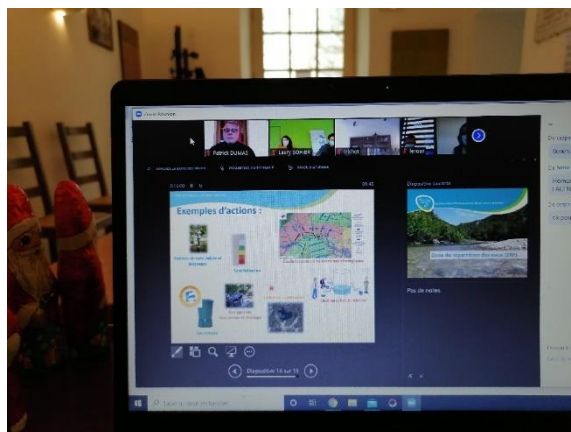
Un petit mot sur les chiens. Il est recommandé de garder en laisse les chiens lors de vos balades dans le village ou sur la place de la solidarité.

2020 : L'année des rencontres virtuelles

La vie démocratique fut perturbée par la crise sanitaire. Réunion du Conseil Municipal à Huit Clos, annulation de nombreuses réunions préparatoires et réunions de quartier et surtout un nouveau genre de réunion : Les visio-conférences.

Ces rendez-vous virtuels sont totalement dépendants de la qualité de votre réseau internet. A la Mairie de Rochegude la bande passante est suffisante mais l'accès au haut débit avec la fibre optique est primordial pour avoir une qualité d'image et de son acceptable.

A quand le déploiement de la fibre dans la commune ? Certains vous diront encore faut-il avoir accès fiable à internet aujourd'hui ! Un internet de qualité est un dossier suivi de près par la municipalité.



Les Elections Municipales

Elles se sont tenues le dimanche 15 mars 2020 avec trois listes : une complète, une partielle et un candidat libre. Au soir des élections les résultats seront les suivants avec 11 candidat(e)s élu(e)s au 1^{er} Tour.

Inscrits	Votants	Exprimés	Abstentions	Blanc/Nul
216	158	154	58	4
	73.15%	71.30%	26.85%	2.53%

Dans un contexte particulier, les électeurs de Rochegude se sont déplacés nombreux pour cette élection locale. Le taux de participations est très élevé par rapport à la moyenne nationale de 44.66% !

Audrey Piana, Adam Testud, Laurence Gomes, Cécile Ozil, Rémy Chante, Jean Jacques Sala, Michel Simon, Catherine Colas, Agathe Bozon, Benoit Potier, Patrick Dumas seront élu(e)s.

Serge Tribes, Nathalie Chabrier-Guillot, Pierre Chabrier ont également participé comme candidats à l'élection.

La période de confinement intervenant le lendemain des élections, les directives préfectorales demanderont à Sylviane Chante-Bois Maire sortante d'administrer les affaires de la commune jusqu'au 23 Mai 2020. Sylviane gèrera donc la période délicate et complexe du confinement en parfaite harmonie avec l'équipe sortante. Les décisions seront collégiales et appréciées par les nouveaux élu(e)s.

Le samedi 23 Mai 2020 le 1^{er} conseil Municipal de la nouvelle assemblée se tiendra exceptionnellement dans l'église et sans public à cause des directives sanitaires strictes. Patrick Dumas sera élu Maire, Cécile Ozil 1^{ere} Adjointe et Adam Testud 2nd Adjoint à l'unanimité de l'assemblée.



« Je souhaite remercier particulièrement et chaleureusement Sylviane Chante-Bois pour ses dernières semaines de mandature dans un contexte national et sanitaire anxiogène. Elle a su rassurer et prendre les bonnes mesures pour nous permettre de continuer à vivre ! Elle nous transmet une commune dans laquelle il fait bon vivre. Nous mettrons tout notre cœur à faire fructifier cet héritage ».

Marché Hebdomadaire

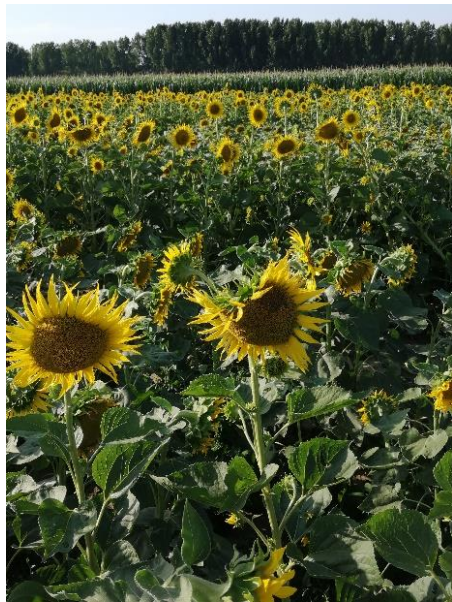
Même pendant les deux périodes dures du confinement nos deux marchandes que sont Valérie la fromagère et Caroline la restauratrice du food truck ont toujours répondu présentes sur le marché hebdomadaire du Mercredi soir Place de la Solidarité. Tout comme, Alain Rieu, le boucher/charcutier qui gare à onze heures tous les vendredis son camion sur la place et la boulangerie de Rivières qui passe chaque jour livrer le pain et le Midi Libre sur toute la commune.

Pendant l'été, Valérie et Caroline ont été rejointes par Arnaud et Audrey de la Ferme à Malice et d'autres marchands locaux, une pépiniériste en particulier cet été. Cela peut paraître normal pour certains mais cette régularité et présence même les jours de pluie ou d'hiver est à féliciter. On entend de plus en plus souvent la rengaine consommateurs locaux donc saluons la présence de ces marchands sur notre marché du mercredi. C'est l'occasion pour certains de se voir tous les mercredis soirs et de discuter et partager les dernières infos locales ou nationales, de prendre des nouvelles de voisins et entretenir cette convivialité si nécessaire en cette période si difficile pour les relations humaines. Les gestes barrières et la distanciation ont toujours été respectés sans contrevenir à la chaleur des relations humaines et de la convivialité naturelle des Rochegeois.



Été 2020

La période estivale fut courte mais les touristes ont répondu présents. L'affluence au Restaurant La Guinguette de Rochegeude, au camping Universal et au point de baignade du Pont Noyé fut



sensiblement identique aux années précédentes. Malgré un été chaud, le débit de la Cèze fut correct et les analyses bactériologiques réalisées pendant la période estivale n'ont décelé aucun problème. La qualité de l'eau de baignade fut de bonne qualité pendant cette période. Il faudra cependant sensibiliser les baigneurs et touristes aux gestes non pas barrières mais plutôt aux gestes de propreté. Les débris, cannettes de bière et aux déchets en particulier ceux issus de la restauration rapide s'amoncellent en fin d'été dans les caniveaux et bord des routes.

Afin que notre commune ne soit défigurée par des dépôts sauvages, nous rappelons que les encombrants doivent être déposés directement à la déchèterie de St Victor de Malcap ou bien il faut contacter le Service Environnement à la

Communauté de Commune pour obtenir un enlèvement à domicile des encombrants (tél : 04 66 83 77 87).

Des composteurs seront bientôt disponibles aux points de collectes pour traiter les déchets alimentaires et ainsi réduire le volume des poubelles ménagères.

La beauté de la nature que nous souhaitons tous préserver mérite bien cet effort de tri et de dépôt des déchets dans les poubelles. Les poissons, les oiseaux, les agriculteurs et les employés communaux, tous, vous seront reconnaissants.





Sentier d'interprétation



Réunion Maires et anciens Maires



Balade Estivale commentée



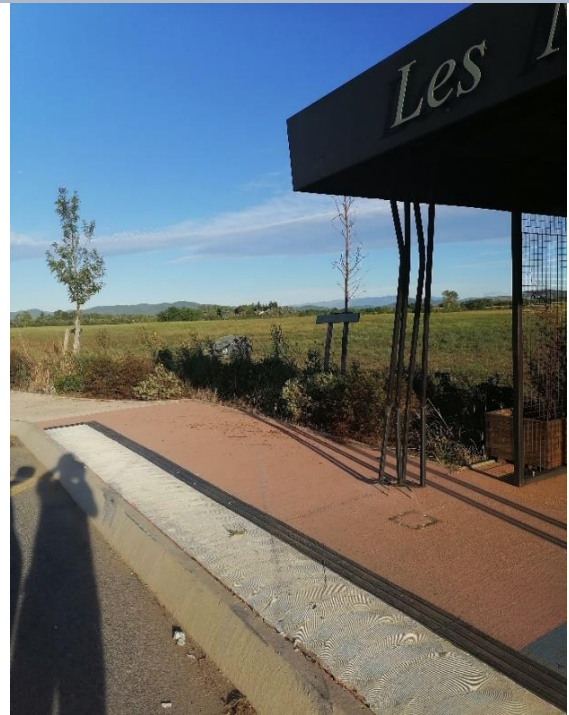
14 Juillet 2020



Cérémonie 8 Juin Commémoration Courlas



Peintre – Été 2020



Accident D 51 – Arrêt de Bus Les Moulens



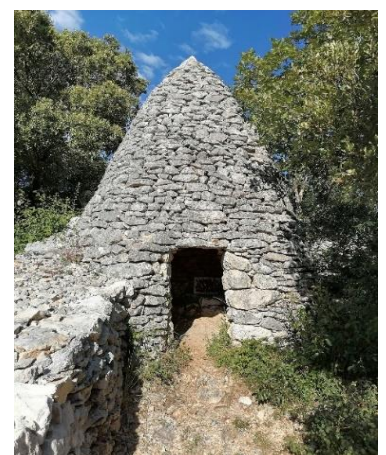
Conseil Municipal



8 Juin 2020 Cérémonie – Château d'eau



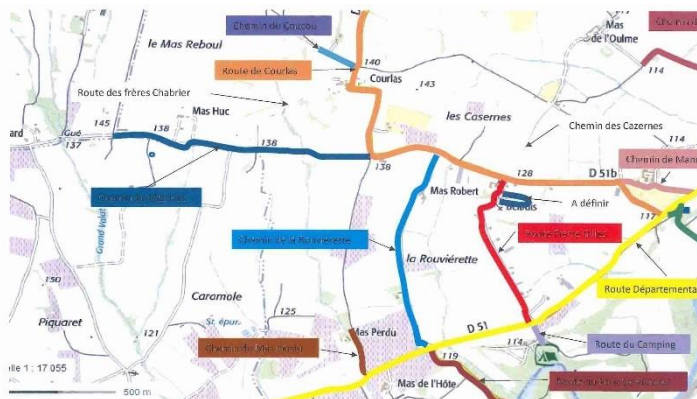
Voiture brûlée



Capitelle restaurée

La dénomination des rues

Les services de l'Etat ainsi que la Poste souhaitent identifier précisément par des adresses uniques l'ensemble des maisons et mas de la commune. Le Conseil Municipal a donc approuvé dans l'une de ses délibérations de 2020 le nommage des chemins, routes, rues, impasses et calades qui ne possédaient pas officiellement de nom. Il faudra dans une deuxième étape attribuer un numéro unique de rue à chacune des habitations de la commune. Les cimetières, la station d'épuration et la station de pompage dans la plaine auront également droit à une adresse et une référence GPS. L'ensemble de ces informations serviront également aux



secours pour identifier plus rapidement le lieu où se rendre.

Obligation de débroussaillage des terrains par les propriétaires.

Pourquoi débroussailler ?

L'année 2020 sera certainement l'une des années les plus chaudes répertoriée jusqu'à présent. Il convient donc de rappeler les précautions d'usage. Vous devez débroussailler autour de votre habitation pour créer une zone tampon entre la forêt et l'habitat. Ainsi :

- vous protégez votre famille et votre maison,
- vous limitez les risques de départ de feu,
- vous contribuez à sauvegarder notre biodiversité et à valoriser nos paysages.

Le débroussaillage est une obligation légale régie par un arrêté préfectoral que vous pouvez consulter à la mairie ou sur le site internet de la DDTM du Gard. Le non-respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

L'obligation légale de débroussaillage concerne :

- Toute la parcelle en zone urbaine qu'elle soit bâtie ou non,
- les 50 mètres autour de toute construction ou installation en zone non urbaine.
- de part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments, sur une largeur de 10 mètres.

Le débroussaillage doit être effectué par le propriétaire ou ses ayants droits.

Comment débroussailler ?

Il s'agit de réduire la densité de la végétation au sol et aérienne en éliminant les broussailles, les arbres morts dépérissant ou dominés et les rémanents de coupe :

- en réalisant des éclaircies pour diminuer la densité des arbres et mettre à distance les cimes,
- en élaguant les arbres conservés.

La mise en œuvre de ces simples consignes devrait permettre à tous de limiter les risques de départ d'incendie et ainsi préserver notre cadre de vie et notre village. Des contrôles seront menés en 2021 pour vérifier le respect de cette réglementation.

Faits divers

Une voiture volée brûlée vers Tharoux, des dégradations sur le parking place de la Solidarité, des tentatives et cambriolages cet été et cet automne, notre village n'est pas épargné par cette délinquance diffuse qui « pourrit » notre quotidien. Un projet de vidéoprotection sera en discussion en 2021. Vous serez amenés à vous prononcer pour donner votre avis sur ce dossier.

Budgets et Comptes Administratifs de la commune pour 2019

Le Compte Administratif permet de faire le bilan comptable de la réalisation des dépenses et des recettes de l'année écoulée. Le résultat (excédent ou déficit) est reporté sur le budget suivant.

Le compte administratif 2019 du Budget Communal est approuvé. Il ressort un excédent de fonctionnement de 38 151.73 € et un déficit d'investissement de 15 504.92 €, reportés sur le budget 2020.

Le compte administratif 2019 du Budget Assainissement est approuvé. Il ressort un excédent de fonctionnement de 19 868.16 € et un déficit d'investissement de 1 769.62 €, reportés sur le budget 2020.

Le Budget Communal 2019 est approuvé : la section de Fonctionnement s'équilibre à 372 869 € et la section d'Investissement s'équilibre à 196 557 €

Le Budget Assainissement 2019 est approuvé : la section de Fonctionnement s'équilibre à 79 992 € et la section d'Investissement s'équilibre à 82 484 €

Redevances Assainissement : comme en 2018, l'abonnement est fixé à 70 € et le mètre cube d'eau consommé à 1 €. La participation pour le raccordement à l'assainissement collectif est fixée à 2 000 €.

Taux des taxes directes locales 2020 : le nouveau Conseil Municipal élu en Mars 2020 a voté les taux des trois taxes directes locales, **identiques à ceux de 2019** : Taxe d'habitation : 12.00 % - Taxe sur le Foncier Bâti : 11.50 % - Taxe sur le Foncier Non Bâti : 40 %

Impôt : un sujet qui fâche

Un sujet qui revient souvent sur la table concernant les impôts, c'est la fiscalité des Déchets et Ordures Ménagères. Cette compétence est exercée par la Communauté de Commune De Céze Cévennes et celle-ci a décidé d'instituer la TEOM lors de la précédente mandature.



La **taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** s'applique aux propriétés soumises à la taxe foncière, même dans le cas d'exonérations temporaires. Elle est redevable par le propriétaire des lieux, qui peut récupérer la somme en cas de location via les charges locatives.

A contrario de la taxe, la **redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)** ne tient pas compte de la valeur du logement pour être calculée. Elle est établie en fonction du volume des ordures et du type de déchets. On ne paie donc ici que le service rendu. La tarification est souvent forfaitaire, soit par foyer, soit par habitant par foyer.

Elle semblerait plus équitable pour certains mais la commune de Rochegude ne peut que suivre la décision prise par la collectivité Communauté de Communes De Céze Cévennes à laquelle nous appartenons.

Aujourd'hui la TEOM ne finance pas seulement la collecte des déchets, mais aussi leur tri et leur traitement, sans oublier la gestion des déchetteries (gratuite pour les particuliers). Il est évident que les efforts de chacun pour le tri des déchets, non seulement aideront notre planète, mais permettront également de contenir l'augmentation de cette taxe dans les prochaines années.

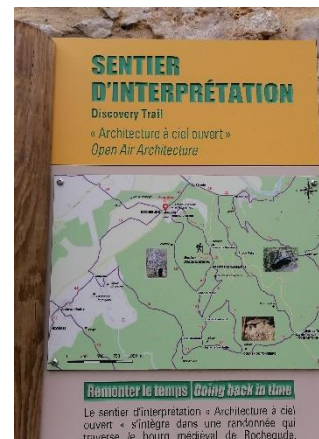
C'est un sujet important sur lequel le conseil Municipal se montera très attentif car l'augmentation de la pression fiscale locale doit être contenue.



Projets Communaux.

Peu de projets ont pu être menés à leur terme en 2020. Cependant un projet a pu être finalisé au tout début de l'été. Le sentier d'interprétation « Architecture à ciel ouvert ». Entrepris par Sylviane Chante-Bois et suivi de près par Pierre Chante, ce sentier se situe au lieu-dit de Pessine dans la continuité du Chemin de Gréjan. Il permet de découvrir des capitelles et mazets nouvellement restaurés et des explications claires et concises sur l'architecture des murets en pierres sèches et leur raison d'être ainsi que les techniques agricoles des siècles passés. C'est une balade éducative et enrichissante pour les locaux comme les touristes qui pourront éventuellement poursuivre leur randonnée en découvrant la grotte des Camisards. Ce sentier aurait dû être inauguré officiellement en présence de Madame La députée, Annie Chapelier, lors des dernières journées du Patrimoine en Septembre 2020.

Ce sentier de randonnée est néanmoins déjà listé dans une application de Téléphone « Rando Gard » et le carto-guide Randonnées de De Cèze Cévennes. N'hésitez pas à l'emprunter.



La grotte du Papillon

Nous le savons tous, notre territoire est propice aux grottes et cavités souterraines. La grotte de la Salamandre à Méjannes Le Clap, La grotte Chauvet à Vallon pour d'Arc et l'Aven d'Ornac. Plusieurs puits et cavités ont déjà été repérés sur la commune de Rochebude depuis de nombreuses années comme la grotte des Camisards ou bien la grotte Burkhalter mais le confinement a permis à certains spéléologues locaux de s'aventurer dans une cavité très prometteuse. De belles verticales alternent avec des chatières, de belles et grandes galeries, passages étroits et de grandes parois sont présentes. Enfin, à peu près tout ce qu'il est possible de trouver sous terre. La beauté des concrétions et autres drapés sont remarquables selon les découvreurs. Il faudra certainement plusieurs années pour découvrir l'ensemble de ce système souterrain. Cette cavité est réservée aux initiés. Cette belle découverte a été désignée « La Grotte du Papillon » en référence à la forme de la commune sur une carte topographique.



Noël 2020.

Traditionnellement le jour de la distribution des cadeaux de Noël aux enfants de moins de 11 ans est toujours très attendu. Malheureusement la distribution en mode drive est venue s'inviter sans gâcher le bonheur des enfants ni la joie des parents et des conseillers et membres du CCAS présents ce samedi 12 Décembre.



Les enfants sont venus décorer dans la joie, un Epicéa planté pour l'occasion. Cet arbre devrait prendre racine pour les futurs Noël Rochegudois. Le goûter fut englouti rapidement par les plus gourmands et les emballages déchirés rapidement pour découvrir les jouets. Les plus grands ont vu le goûter agrémenté de chèques cadeaux pour leur permettre de choisir librement leurs cadeaux de Noël.

Ce samedi fut aussi l'occasion de livrer les colis de Noël aux aînés de la commune. Des membres du Conseil Municipal et du CCAS se sont repartis la distribution dans les hameaux et le village. L'accueil fut comme d'habitude chaleureux. Cette année les colis ont été préparés par la Cézarenque. Les travailleurs de l'ESAT la Cézarenque (établissement et services d'aide par le travail) ont mis tout leur cœur dans la préparation de ces beaux colis gourmands. Des dons aux Restos du Cœur et à l'association la Chat'ouille de St Ambroix ont été réalisés à la demande de nos aînés qui ne souhaitaient pas recevoir le colis de Noël.

Livres vagabonds

Sous l'abri bus, place de la Solidarité, depuis 4 ans déjà, l'étagère des « **livres vagabonds** » fonctionne à merveille. Les livres partent ou reviennent au rythme des envies et des désirs des lecteurs. Evitons simplement qu'ils abondent les vides greniers.

Un grand merci aux généreux donateurs qui partagent leurs bibliothèques.

Solidarité

Le samedi 19 Septembre, un épisode Cévenol d'une rare violence s'est abattue sur le Nord-Ouest du Gard causant des dégâts particulièrement importants. Quelques semaines auparavant ce sont les Vallées de la Tinée et de la Roya qui subissaient des inondations torrentielles. En souvenir de la solidarité qui s'était exprimée lors des inondations catastrophiques de 2002 à RocheGude, le Conseil Municipal, à travers des associations d'élus, a voté deux subventions pour aider les populations en détresse.



Informations Communales

Dorénavant vous pourrez retrouver en ligne / sur Internet l'ensemble des ordres du jour et comptes rendus des conseils municipaux. La Mairie s'est dotée d'un site internet.

www.rochegude30430.fr

N'hésitez pas à le consulter, il contient un ensemble de rubrique qui devrait vous apporter un grand nombre de réponse à vos questions.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public.

Tél : 04 66 24 45 27

Le lundi et jeudi de 14h à 16h

Le Mardi de 9h à 12h

Le Vendredi de 9h à 12h sur Rendez-vous.

Pour contacter la mairie par email :

mairederochegude@orange.fr

Etat Civil

Marcus M'Backé THIAM

Charlie MORIN

Eliott, Milo NIVERT

né le 25 mars 2020 à Bagnols sur Cèze

née le 16 juin 2020 à Alès

né le 13 décembre 2020 à Alès

CUGNET née DE FOÏARD BROWN Marie Anne Evelyn

OZIL Laurette Emma

GERVAIS Norbert Edouard

décédée le 16 avril 2020 à Alès

décédée le 29 juin 2020 à RocheGude

décédé le 16 octobre 2020 à RocheGude

ROUSTAN Jeannine

LARGIER Thérèse

ROUVEYROL Odette

AUSBURGER Raymond

décédée le 21 Septembre 2020

décédée le 28 Octobre 2020

décédée le 8 Novembre 2020

décédé le 11 Décembre 2020

BULLETIN COMMUNAL 2020

Responsable de la publication : Patrick DUMAS, Maire de RocheGude

Conception et réalisation : Patrick DUMAS

Photographes : Pierre Chante et autres auteurs

Merci, à toutes celles et à tous ceux, qui ont participé par des photos, des textes, des corrections, à la réalisation de ce bulletin communal